

COMMUNICATION Argentan, Trun, Alençon, Ste Scolasse-sur-Sarthe et Randonnai : voici les 5 lauréats du jeu concours organisé par la FDSEA dans le cadre de l'opération "Fermes ouvertes".

Fermes Ouvertes : l'heure des récompenses a sonné

Dans le cadre de l'opération des "Fermes Ouvertes" proposée en mai aux élèves des écoles ornaïses, la FDSEA a organisé un "quizz sur l'agriculture" auquel pouvait s'inscrire l'ensemble des classes. Plusieurs écoles ornaïses ont participé à ce concours reparti en deux catégories. Les remises de lots se sont déroulées dans la bonne humeur et ont été l'occasion de se remémorer les visites de fermes. Les enfants se sont vu remettre de nombreux lots offerts par les partenaires de l'opération : jeux, trousse, stylos, casquettes, masques, magnets, livres de recettes... Un goûter offert par les partenaires a ensuite été partagé. La FDSEA de l'Orne tient à remercier tous les exploitants qui

participent depuis de nombreuses années à la réussite de cette opération de communication. Merci également au Conseil général

de l'Orne qui offre le transport aux écoles, ainsi qu'à tous les partenaires.

KARINE CUMUNEL - FDSEA 61



Les CM2 de l'Ecole Anne Franck d'Argentan lors de la visite de l'Ecomusée du Perche. (DR)



Les CP de Randonnai ont reçu leurs lots des mains de Nicolas Desjardins, l'exploitant qui les a accueillis sur son exploitation. (DR)



Nicole Patrier s'est fait une joie de remettre les lots à la classe de CE1/CE2 de l'école de la Sainte Famille de Trun. (DR)

Les lauréats du concours

- Catégorie du CE1 au CM2

1^{er} Prix : L'Ecole Anne Franck d'Argentan, classe de CM2 qui a visité le GAEC Saillard à Villebadin.

2^e Prix : Ecole La Sainte Famille de Trun, classe de CE1/CE2 qui a visité l'EARL Patrier à Coulonces.

3^e Prix : Ecole Notre Dame de l'Assomption d'Alençon, classe de CE1/CE2 qui a visité l'EARL Ferme de Betz, chez M. Huvé à Hauterive.

- Catégorie de la maternelle au CP

1^{er} Prix : Ecole de Sainte Scolasse sur Sarthe, classe de CP qui a visité l'EARL du Mesnil Gaucher, chez Mme Hubert à Sainte-Scolasse sur Sarthe.

2^e Prix : Ecole de Randonnai, classe de CP qui a visité le GAEC Desjardins à Bonsmoulins.

Nouveau concessionnaire CHRISTENSEN

- Matériel d'élevage bovin
- Partenaire de DB Élevage (robots de traite)
- Equipement salle de traite neuf & occasion
- Pièces détachées d'origine toutes marques
- Entretien et dépannage toutes marques 7j/7

Une équipe de 26 personnes à votre service

SARL DARDENNE BRETONNIÈRE

Aron - 02 43 04 56 01
St Berthevin - 02 43 91 08 22
Alençon - 02 33 26 43 98

Constitution des organisations de producteurs de lait ■ ■ ■

Journée d'information/formation le 4 juillet prochain

Comme il a été convenu lors de la dernière section lait, le vendredi 17 juin 2011, les membres présents ont décidé de mettre en place une journée d'information/formation sur la constitution des organisations de producteurs en vue d'une négociation collective des conditions générales de vente avec les laiteries.

Cette journée d'information se déroulera le lundi 4 juillet de 10 h précises à 16 h, salle du Crédit agricole, à Alençon en présence d'Etienne Fabrégue.

Y sont invités : les présidents cantonaux JA et FDSEA et les responsables lait cantonaux JA et FDSEA. Vous pouvez par ailleurs y convier des producteurs laitiers (inscription si possible avant le jeudi 30 juin).

L'objectif étant d'impulser par la suite sur le terrain le mouvement de massification de l'offre de production via les organisations de producteurs (OP) et de mettre en place une méthodologie/un argumentaire pour créer une adhésion forte aux OP.

Dans cette optique de formation des OP, nous vous rappelons que nous souhaitons faire un recensement le plus exhaustif possible des producteurs de lait du département et de leur entreprise laitière.

Contacts :

- Samuel Decerf (JA 61) au 02 33 31 48 39 ;
- Manon Prince (FDSEA 61) au 02 33 31 48 35.

En bref

Rémunération

■ Pas de revalorisation du SMIC au 1^{er} juillet 2011

La revalorisation automatique du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) annoncée depuis avril, n'aura finalement pas lieu au 1^{er} juillet. Selon le Code du travail, la revalorisation du SMIC est automatique lorsque l'indice national des prix à la consommation atteint un niveau correspondant à une hausse d'au moins 2 % par rapport à l'indice constaté lors de l'établissement du SMIC antérieur (1^{er} janvier 2011). Cette revalorisation doit intervenir dans le mois suivant la publication de l'indice et dans les mêmes proportions que l'inflation.

Tout indiquait que la barre des 2 % devait être franchie en mai. Cependant, l'inflation est restée légèrement en-deçà du seuil de déclenchement automatique de la hausse du SMIC : 1,9 %. Par conséquent, la revalorisation n'interviendra pas en juillet, mais elle pourrait avoir lieu, selon le ministère du travail, dès le 1^{er} août 2011.

MELANIE PACE - JURISTE EMPLOI - FDSEA DE L'ORNE

Tout abriter sans tout dépenser. CLÉ EN MAIN

Étude de financement et montage.
Pour tous renseignements :
Joseph Brunet : 06.28.92.29.40

cdof SOMATHERM matériaux d'élevage

loulabri

La Bazoge Montpinçon (53) - tél. 02.43.04.12.67
Saint-Etienne-en-Coglès (35) - tél. 02.99.18.44.00

RICHEL STOCKAGE